

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2013
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD.

Votants : 23

Conseillers absents - excusés : Samia MESSALTI, David CARABIN, Elsa PLUMIER, Emmanuel TSCHITSCHMANN, Bernard BRAUN, Marc BARRON.

Procurations : François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY.

Secrétaire de séance : Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER

Date convocation : 08 novembre 2013

N° 2013-082

Objet : Liste des décisions
Rubrique : 9.1

Rapporteur : Jean-Pierre FRANOUX

Le Conseil Municipal,
Où les explications du Maire et sur sa proposition,
Vu la Loi N° 96-142 du 21 février 1996,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,
Prend acte des décisions municipales suivantes :

Affaires sociales, scolaires et associatives

- Convention avec CASABLOC, pour l'initiation à l'escalade PEL (30 séances), pour un montant de 2 415€ ;
- Convention avec l'Atelier les p'tits choux, pour l'initiation à la cuisine (15 séances), pour un montant de 1 050€ ;
- Convention avec Karaté Do Shin Bu Kan, pour l'initiation au karaté (7 séances), pour un montant de 245€ ;
- Convention avec Stéphane PEROINE, pour l'initiation au cirque (15 séances), pour un montant de 750€ ;
- Convention avec Florence GRIVOT, pour l'initiation à la sculpture (15 séances), pour un montant de 600€ ;
- Convention avec l'association Phileas, pour l'initiation Lego (14 séances), pour un montant de 1 500€ ;

- Convention avec Arnaud POININ, pour l'initiation à la création sonore sur informatique (15 séances), pour un montant de 675€ ;
- Convention avec MASC, pour l'initiation au judo (7 séances), pour un montant de 245€ ;
- Convention avec MASC, pour l'initiation aux marionnettes (15 séances), pour un montant de 835€ ;
- Convention avec MASC, pour l'initiation au théâtre (5 séances), pour un montant de 300€.

Service technique

- Ordre de service avec ENDUIEST, pour des travaux complémentaires au cimetière (du 30/09 au 18/10), pour un montant de 1 614.60€ ;
- Ordre de service avec EVP SERVICE, pour la pose de clôtures et l'aménagement du parking au club Odinet (du 14/10/ au 22/11), pour un montant de 10 204.27€ ;
- Ordre de service avec ABM, pour la création d'une cloison légère au CCAS (du 02/10 au 25/11), pour un montant de 10 000€.

Finances et personnel

- Avenant au contrat avec l'entreprise BODET, pour l'extension de licence logiciel Kélio, pour un montant de 251.16 € (maintenance) et 1 566.76€ (extension).
- Contrat avec le Crédit Mutuel, pour un emprunt trimestriel, fonds mobilisés le 31 octobre 2013 : 500 000€, au taux EURIBOR 3 mois en vigueur le 29/10/2013 soit 0.228% + marge de 2 points soit 2.228% sur 15 ans.
- Contrat avec la Caisse d'Epargne, pour un emprunt mensuel, fonds mobilisés le 05 décembre 2013 : 500 000€, au taux fixe de 3.44% sur 15 ans.

Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX


